



Mettre fin à la désindustrialisation

Redonner du souffle à l'activité industrielle

La démarche CGT en territoire

Se mobiliser pour porter nos projets CGT en territoire

Les Assises de l'industrie organisées par la CGT en février 2017 et la campagne de reconquête industrielle engagée depuis de longues années se concrétisent notamment par la construction de projets CGT en territoire. Certains existent depuis longtemps, d'autres sont beaucoup plus récents.

Des projets en territoire se travaillent dans une logique de filière associant de nombreuses entreprises, divers secteurs d'activité, plusieurs territoires. Des unions départementales, des unions locales portent des ambitions pour redynamiser un territoire, un pays, un bassin de vie. Des syndicats d'entreprise sont force de propositions pour anticiper des mutations, diversifier une activité, développer de nouvelles productions, maintenir et renouveler un potentiel de savoir-faire.

Cet ensemble d'initiatives syndicales associe syndicats et structures CGT.

Elles peuvent être en direction des populations, de la puissance publique, du patronat.

Des débats publics, des rencontres multiples institutionnelles, des manifs, rassemblements entraînent parfois le soutien de différents acteurs aux projets CGT. Des études sont ainsi financées pour approfondir nos propositions, donner encore plus de consistance à nos objectifs.

La CGT, au Conseil national de l'industrie (CNI), par la voix de ses représentants – parmi lesquels notre secrétaire général – donne de la lisibilité aux projets syndicaux.

Une rencontre courant février 2018 avec des responsables administratifs du CNI a permis une présentation concrète d'une vingtaine de projets portés par la CGT.

Nous avons l'ambition de réaliser, au cours des prochaines semaines, un docu-

ment pour les organisations de la CGT donnant de la visibilité aux projets qu'elle porte en territoire.

La campagne CGT de reconquête industrielle demande beaucoup de persévérance. Il faut s'inscrire dans une réflexion à long terme, en remettant sans cesse l'ouvrage sur le métier.

Notre connaissance des projets en territoire demeure encore trop partielle.

Le croisement des ambitions professionnelles et territoriales nécessite une amélioration.

Les enjeux de recherche doivent être mieux pris en compte.

Aux nécessaires investissements matériels, il convient d'ajouter nos exigences pour la formation, le transfert de compétences, la reconnaissance des qualifications.

Enfin, les enjeux de financement de l'activité économique constituent une question majeure.

Mettre fin à la désindustrialisation

Une récente publication de l'Insee confirme la poursuite de la désindustrialisation de la France.

Celle-ci a des conséquences graves sur le reste de l'économie. En effet, le recul de l'industrie est un facteur explicatif de

la faiblesse de l'activité économique, de l'emploi et des salaires. Il explique aussi la persistance du chômage et le développement de la précarité.

Pour dynamiser l'économie et créer des emplois, il est indispensable de mettre

fin au déclin industriel et de développer des activités industrielles capables de répondre aux besoins présents et futurs tout en respectant les normes sociales et environnementales.

Un demi-million d'emplois perdu en dix ans

Entre 2006 et 2015, l'industrie manufacturière a perdu 530 000 emplois (-16 %) et 27 300 établissements (-18 %).

En décembre 2015, elle représente 2,7 millions de salariés travaillant dans 123 300 établissements.

Premier secteur employeur jusqu'en 2009, l'industrie manufacturière est depuis devancée par le commerce.

Évolution du nombre de salariés dans l'industrie manufacturière

Taille d'établissement	Nombre de salariés (en milliers)		Évolution	
	2006	2015	en nombre	en %
Moins de 10 salariés	374	310	- 64	- 17
10 à moins de 20 salariés	268	236	- 32	- 12
20 à moins de 50 salariés	469	380	- 89	- 19
50 à moins de 100 salariés	377	315	- 62	- 17
100 à moins de 250 salariés	604	519	- 85	- 14
250 à moins de 500 salariés	444	373	- 71	- 16
500 à moins de 1 000 salariés	302	253	- 49	- 16
1 000 salariés ou plus	428	349	- 79	- 18
Ensemble	3.266	2.736	- 530	- 16

Source de tous les tableaux : Insee.

Évolution du nombre d'établissements dans l'industrie manufacturière

Taille d'établissement	Nombre d'établissements (en milliers)		Évolution	
	2006	2015	en nombre	en %
Moins de 10 salariés	104,6	84,1	- 20	- 20
10 à moins de 20 salariés	19,8	17,5	- 2	- 12
20 à moins de 50 salariés	15,0	12,3	- 3	- 18
50 à moins de 100 salariés	5,4	4,5	- 1	- 17
100 à moins de 250 salariés	3,9	3,4	- 1	- 14
250 à moins de 500 salariés	1,3	1,1	0	- 15
500 à moins de 1 000 salariés	0,5	0,4	0	- 15
1 000 salariés ou plus	0,2	0,2	0	- 10
Ensemble	150,6	123,3	- 27	- 18

Tous les secteurs sont concernés

Dans presque tous les domaines industriels, le nombre de salariés et d'établissements a diminué fortement entre 2006 et 2015. Les baisses les plus importantes concernent les secteurs suivants :

- la métallurgie et la fabrication de produits métalliques : - 65 000 emplois, soit une chute de 15 %, et - 800 établissements, soit une baisse de 5 %. Dans ce secteur, les effectifs salariés diminuent le plus dans la sidérurgie (- 10 600 emplois, soit une chute de 28 %), essentiellement dans les établissements de 500 salariés ou plus ;
- dans l'industrie automobile, le nombre de salariés chute de 28 % (- 80 000 emplois) et celui d'établissements de 16 % (- 340 établissements) ;
- produits en caoutchouc et en plastique : ce secteur a perdu un quart de ses effectifs salariés (- 79 000 emplois) et un cinquième d'établissements (- 2 300 établissements) ;
- bois, papier et imprimerie : - 63 000 emplois et - 4 300 établissements.

Dans ce secteur, neuf salariés sur dix travaillent dans un établissement de moins de 250 salariés et cinq sur dix dans un établissement de moins de 50 salariés ;

- textile, habillement et cuir : - 54 000 emplois et - 3 200 établissements. Dans ce secteur, huit salariés sur dix travaillent dans un établissement de moins de 250 salariés et quatre sur dix dans un établissement de moins de 50 salariés.

Évolution du nombre de salariés selon le secteur

Secteur d'activité	Nombre de salariés (en milliers)		Évolution	
	2006	2015	Nombre	%
Denrées alimentaires, boissons et produits à base de tabac	562	560	-2	0
Textiles, habillement, cuir et chaussure	156	102	- 54	- 35
Bois, papier et imprimerie	243	181	- 63	- 26
Cokéfaction et raffinage	12	9	- 3	- 27
Industrie chimique	166	142	- 24	- 15
Industrie pharmaceutique	92	75	- 17	- 18
Caoutchouc, plastique et autres produits minéraux non métalliques	339	260	- 79	- 23
Métallurgie et produits métalliques, sauf machines et équipements	442	377	- 65	- 15
Produits informatiques, électroniques et optiques	162	129	- 33	- 20
Équipements électriques	134	111	- 23	- 17
Machines et équipements	213	177	- 36	- 17
Matériels de transport	415	353	- 63	- 15
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements	330	262	- 68	- 21
Ensemble	3266	2736	- 530	- 16

Évolution du nombre d'établissements selon le secteur

Secteur d'activité	Nombre de salariés (en milliers)		Évolution	
	2006	2015	Nombre	%
Textiles, habillement, cuir et chaussure	8,4	5,3	- 3,2	- 37
Bois, papier et imprimerie	15,5	11,3	- 4,3	- 28
Cokéfaction et raffinage	0,1	0,1	- 0,1	- 35
Industrie chimique	3,1	2,6	- 0,5	- 17
Industrie pharmaceutique	0,7	0,6	- 0,2	- 21
Caoutchouc, plastique et autres produits minéraux non métalliques	11,8	9,4	- 2,4	- 20
Métallurgie et produits métalliques, sauf machines et équipements	17,2	16,4	- 0,8	- 5
Produits informatiques, électroniques et optiques	3,8	2,4	- 1,4	- 37
Équipements électriques	2,7	2,1	- 0,6	- 22
Machines et équipements	7,2	4,8	- 2,4	- 33
Matériels de transport	2,9	2,5	- 0,4	- 14
Autres industries manufacturières, réparation et installation de machines et d'équipements	29,4	22,6	- 6,9	- 23
Ensemble	150,6	123,3	- 27,3	- 18

Néanmoins, le nombre d'emplois et d'établissements augmente dans certains « sous-secteurs ». C'est le cas notamment de la construction aéronautique et spatiale dont les effectifs salariés augmentent de 24 % (+ 21 700 emplois) entre 2006 et 2015, avec une quarantaine d'établissements supplémentaires.

Tous les territoires sont concernés

Le recul de l'industrie manufacturière concerne l'ensemble du territoire national. Néanmoins, le Bassin parisien, le Nord, l'Est et le Centre sont les plus fortement touchés. À lui seul, le bassin parisien a perdu 542 000 emplois (-26 %) et 3 800 établissements (-31 %) entre 2006 et 2015 dans l'industrie manufacturière. Dans les zones d'emploi où la majorité des salariés de l'industrie travaillent dans les établissements de 250 salariés ou plus, le nombre de salariés diminue for-

tements supplémentaires. Ce secteur compte au total près de 1 140 000 salariés (fin 2015), travaillant dans 240 établissements. La hausse du nombre de salariés concerne essentiellement les établissements de 1 000 salariés ou plus (19 800 emplois de plus en dix ans); ces grandes

tements entre 2006 et 2015 (jusqu'à - 30 %). Cette baisse concerne notamment l'industrie automobile (Poissy, Douai, Valenciennes, Béthune-Bruay, Belfort-Montbéliard-Héricourt) et la fabrication de matériel de transport maritime (Le Havre). Elle concerne aussi la métallurgie et la fabrication de produits métalliques (Dunkerque, Metz) et la fabrication de produits en caoutchouc et en plastique (Clermont-Ferrand, Saint-Omer).

entreprises emploient trois quarts des salariés du secteur.

Même constat pour « la fabrication de structures métalliques », où le nombre de salariés augmente de 28 % (10 600 emplois de plus) et celui d'établissements de 53 % (+ 1 000).

Parmi les exceptions, Toulouse est la plus grande zone d'emploi où le nombre de salariés dans l'industrie manufacturière augmente entre 2006 et 2015 (+ 5 %, soit 3 500 salariés de plus), malgré une diminution du nombre d'établissements employeurs (- 14 %, soit - 400 établissements). Dans cette zone, la hausse de l'emploi est surtout liée à la construction aéronautique et spatiale.

Pour dynamiser l'économie et l'emploi, il faut mettre fin à la désindustrialisation

La disparition d'emplois et d'établissements industriels est lourde de conséquences pour l'ensemble de la population et des territoires.

Chaque emploi industriel est à l'origine de trois à quatre emplois supplémentaires. Généralement, les salaires sont plus élevés dans l'industrie et les conventions collectives y protègent mieux les salariés. La désindustrialisation est donc synonyme de baisse du niveau général

des salaires et de hausse de la précarité, ce qui caractérise une part importante des emplois dans le commerce et les services, dont le nombre augmente avec la désindustrialisation. Il en va de même en ce qui concerne la recherche et les gains de productivité qui sont principalement générés dans l'industrie et se diffusent dans le reste de l'économie.

Les politiques publiques, les aides, la fiscalité, les crédits bancaires doivent

être mobilisés pour faciliter la reconquête industrielle, indispensable pour assurer un développement humain durable.

Cela nécessite des droits pour les salariés et leurs représentants pour orienter les choix de gestion des entreprises vers la satisfaction des besoins économiques et sociaux.

Nasser Mansouri-Guilani



Derniers numéros parus

Numéro
149 Plan 500 000
formations
supplémentaires

Numéro
147 Pour faire avancer
la mise en sécurité
sociale des salariés,
se battre sur les évolutions
réelles plutôt que pour ou
contre un slogan Mise en
perspective du débat sur le
« revenu de base »
Michaël Zemmour

Numéro
145 Une charte pour les
administrateurs salariés :
propositions de la CGT

Numéro
143 La base de données
économiques et sociales

Numéro
141 Union bancaire européenne :
de quoi s'agit-il ?

Numéro
139 Changer de cap maintenant

Numéro
137 Pour une fiscalité des
entreprises favorable à
l'emploi et à l'investissement
productif

Numéro
148 FN 2017
Vieilles idées et nouveaux
habits

Numéro
146 Rémunération des
dirigeants d'entreprise :
contre l'iniquité sociale,
agir pour une nouvelle
efficacité économique

Numéro
144 De quelques aspects et
enjeux économiques des
32 heures

Numéro
142 Face au risque de
déflation, une seule
solution : rompre avec
l'austérité

Numéro
140 Le taux de marge des
entreprises face à
l'offensive patronale

Numéro
138 « Pacte national pour
la croissance, la
compétitivité et l'emploi » :
une logique contestable
et contestée